

Janvier 2023

## I - Accidentalité locale

[données 2023 non consolidées]

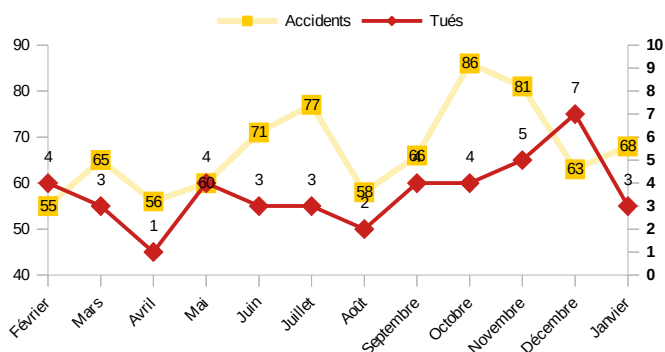
### ◆ Les chiffres

	Janvier		
	2022	2023	Écart
Accidents corporels	65	68	3
Tués	3	3	0
Blessés	79	81	2
Blessés hospitalisés	26	21	-5

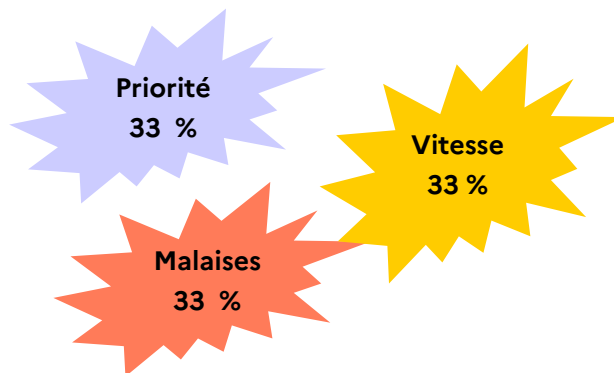
### ◆ Le cumul de l'année

	Janvier		
	2022	2023	Variation
Accidents corporels	65	68	5%
Tués	3	3	0%
Blessés	79	81	3%
Blessés hospitalisés	26	21	-19%

### ◆ Le cumul des tués sur les 12 derniers mois



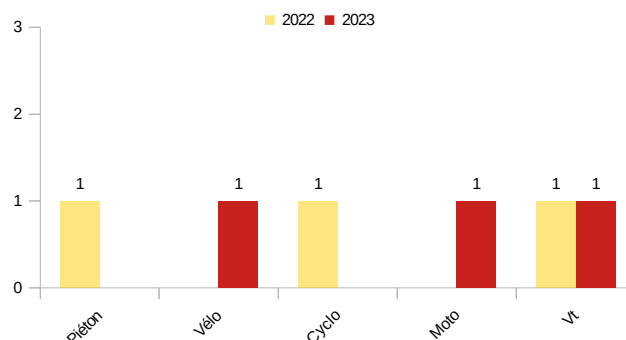
### ◆ Les causes principales des accidents mortels



### ◆ La répartition des tués par âge

Tranches d'âges	Répartition (%)
Moins de 15 ans	
15 - 17 ans	
18 - 24 ans	33 %
25 - 29 ans	33 %
30 - 34 ans	
35 - 44 ans	
45 - 54 ans	33 %
55 - 64 ans	
65 - 74 ans	
Plus de 75 ans	

### ◆ Le nombre de tués par mode de déplacement



## II - Actualités

### Élaboration du Document Général d'Orientation 2023 - 2027

Le document général d'orientations (DGO) est un outil de programmation définissant les axes prioritaires de la politique de sécurité routière dans le département pour les 5 prochaines années. Cet outil de mobilisation locale permet de fédérer l'ensemble des acteurs vers un objectif commun : **réduire le nombre de tués sur nos routes !**

4 enjeux nationaux et 1 enjeu local :

**1 - Risque routier professionnel ; 2 - Conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités et distracteurs ; 3 - Nouveaux modes de mobilités dite « douce » : vélo, engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) et marche ; 4 - Deux roues-motorisés et 5 – Seniors (enjeu local).**

Pendant toute la durée du premier trimestre 2023, chacun de ces cinq enjeux fait l'objet d'une étude particulière au sein d'un groupe de travail spécifique, piloté par un partenaire spécialiste de l'enjeu et composé de personnes d'horizons divers apportant une vision et une expérience complémentaires : les services de l'État qui œuvrent sur ce thème, les services de la justice, les forces de l'ordre, le conseil départemental, les deux agglomérations les plus importantes dans le département, des élus référents sécurité routière, des partenaires du risque routier professionnel, des porteurs de projets sécurité routière, des représentants d'associations et des intervenants départementaux de sécurité routière.

### Bilan des actions 2022

Afin de lutter contre l'insécurité routière, chaque année, la préfecture du Finistère soutient les initiatives des acteurs locaux dans le cadre de son plan départemental d'actions de sécurité routière (Pdasr).

En 2022, les actions de sensibilisation à la sécurité routière ont porté sur les 5 enjeux retenus dans le DGO 2018-2022 (**risque routier professionnel ; conduite après usage de substances psycho-actives (alcool, stupéfiants) ; jeunes (14-29 ans) ; seniors (+ 65 ans) et le partage de la voirie.**)

En 2022, 325 journées d'actions et de sensibilisation ont été réalisées auprès de :

- **3 500 enfants ;**
- **3 800 collégiens et lycéens ;**
- **1 000 seniors ;**
- **3 200 salariés d'entreprises ;**
- **diffusion régulière d'informations et d'actualités relatives à la sécurité routière aux 268 Élus référents à la sécurité routière.**

mais aussi :

- **30 festivals rassemblant au total plus de 560 000 festivaliers (Vieilles Charrues, Bout du Monde, Cornouaille, fêtes maritimes, etc.).**
- **des opérations Vélos : Tour du Finistère, Tour de Bretagne Masculin et Féminin, le Kreizh Breizh élite, etc.**

Pour plus de détails sur les actions effectuées, le bilan est accessible sur le site de la préfecture du Finistère : [Bilan 2022](#)

## III - Organiser une action de sécurité routière

La Coordination peut, en amont, vous assister, vous conseiller et vous former sur l'organisation des actions, dès l'intention de projet, sans frais.

Préfecture du Finistère  
Coordination Sécurité Routière  
2 boulevard du Finistère -  
29325 Quimper cedex (Site DDTM)  
e-mail : pref-secureite-  
routiere@finistere.gouv.fr  
Tél : 02 98 76 52 00

### Formule sur mesure en 3 étapes :

- ① Le porteur de projet (collectivité, association ou entreprise) **informe la Coordination de son besoin** en précisant la problématique, le public visé, la période souhaitée, le lieu envisagé ;
- ② La Coordination **propose un ou plusieurs ateliers** selon la ou les thématique-s retenue-s et lance un appel auprès de son réseau d'intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) ;
- ③ Les **IDSR préparent et animent les ateliers choisis** avec des outils éducatifs et ludiques pour une sensibilisation interactive répondant aux besoins du demandeur.